Circulaire privée au Clergé.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
3 Octobre 1876.

MONSIEUR,

Le comité de la souscription pour le Collége de Sainte Anne, réuni ce matin, a constaté avec regret que la souscription dans son état actuel n'arrive point encore à solder toute la dette. Il espère néanmoins parvenir au but, en faisant un nouvel appel aux créanciers pour obtenir des remises plus considérables et à tous les membres du clergé.

Ceux qui ont déjà répondu à mon appel du 1er septembre, sont priés d'ajouter encore quelque chose.

Ceux qui n'ont pas encore répondu, sont instamment priés de me répondre au plus vite. Il y a une soixantaine de membres du clergé qui ne m'ont pas encore fait connaître leur intention, et parmi eux il y en a un bon nombre capable d'aider puissamment cette bonne œuvre, qui intéresse grandement le bien de la religion dans tout l'Archidiocèse, et, par contrecoup, dans toute notre province.

Vous êtes prié de vouloir bien me faire connaître AUSSITÔT QUE POSSIBLE et avant le premier novembre prochain, ce que vous êtes disposé à souscrire, soit en argent, soit en billet, soit en remise.

Priez aussi Notre Seigneur de donner sa bénédiction à cette entreprise, de laquelle dépendent l'honneur du clergé, le bien de la religion et la gloire de Dieu.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.